3f vous aide à...

Louer un appartement meublé

Vous voulez louer un logement social équipé et/ou meublé ? Faites une demande auprès de 3F !

Avec Action Logement, 3F propose aussi des habitations meublées et équipées en **colocation**. Pour en savoir plus :

- téléchargez le PDF de notre brochure d'information ;
- consultez les offres de **logements disponibles** sur le site **cityloger**.

Nous proposons aux **étudiants** des studios équipés mais non meublés dans quatre résidences à **Nancy**.
Si cela vous intéresse, contactez notre société 3F Grand Est.